

CHARTRE

Préambule

La chartre suivante renseigne tout/e membre actif/ve de l'association sur :

- Les buts et valeurs de l'association ;
- Son engagement en qualité de membre actif.

Elle est établie en cohérence avec les statuts et la conduite et les règlements de fonctionnements de l'association que tout membre peut consulter sur demande auprès du comité ou du/le secrétaire hors comité.

Buts de l'association

L'association des Trois Petits Points a pour but de développer, accompagner et soutenir des projets amateurs, semi-professionnels et professionnels dans les domaines du spectacle vivant et de l'audiovisuel, ainsi que d'en assurer la continuité et de partager cet intérêt avec d'autres artistes et associations intéressées, domiciliés sur la Riviera vaudoise et aux alentours (canton de Vaud, CH).

L'association peut également être sollicitée pour soutenir et réaliser des projets ou des mandats externes à son champ d'action pour autant qu'ils s'insèrent dans les domaines susmentionnés.

Valeurs de l'associations

Les valeurs principales de l'association sont :

- Le développement et la promotion de la culture et de son accessibilité à tous ;
- L'épanouissement artistique et l'encouragement à la création de projets par des créateurs et des artistes amateurs, semi-professionnels et professionnels.
- L'épanouissement intellectuel, créatif et personnel de chacun ;
- La tolérance et le respect des valeurs, des croyances et des origines de chacun ;
- La collaboration inter-associative et professionnelle à un niveau local ;
- L'accès à la formation de jeunes créateurs/trices.

Engagement

Tout/e membre de l'association aspirant à prendre part activement à un ou plusieurs projets de l'association accepte par sa signature la charte suivante, ses termes et conditions et le règlement de l'association et s'engage à :

- Respecter les intérêts de l'association ;
- Respecter la vision fondatrice et les valeurs de l'association ;
- Respecter l'esprit de participation collective des projets de l'association ;
- Agir et s'investir dans son activité selon les termes et les objectifs reçus ;
- Respecter les décisions hiérarchiques et le travail d'autrui ;
- Respecter le règlement et le fonctionnement de l'association ;
- Agir en toute chose sans réserve, avec honnêteté et intégrité ;
- Communiquer de manière franche et directe ;
- A adopter un comportement adéquat et respectueux ;
- Adhérer aux valeurs énoncées dans la présente Charte.

Je soussigné(e) :

Fonction(s) :

accepte les termes de la présente Charte et souscris aux valeurs et aux engagements de l'association tout en m'obligeant à les respecter et à les mettre en œuvre dans le cadre de mon activité au sein de l'association. Je m'engage aussi à respecter les statuts, la conduite et les règlements de fonctionnement de l'association.

Lieu :

Date :

Signature :
